

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 décembre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013**

**2013 DDEEES 201** Subvention et avenant à convention avec le Comité Champs-Élysées pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2013 (8e).

**Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de Paris des 12, 13 et 14 décembre 2011 (2011 DDEEES 334) relative à la signature d'une convention pluriannuelle (2011-2014) pour permettre la mise en lumière de l'avenue des Champs-Élysées ;

Vu la convention pluriannuelle d'équipement pour la mise en lumière des Champs-Élysées (2011-2014) signée le 15 décembre 2011 ;

Vu le projet de délibération en date du 3 décembre 2013, par lequel le Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant à la convention (2011-2014) relative à l'attribution d'une subvention d'investissement à l'association Comité Champs-Élysées (8e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2013 ;

Vu l'avis du conseil du 8e arrondissement en date du 3 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne COHEN-SOLAL, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle 2011-2014, dont le texte est joint à la présente délibération, avec le Comité Champs-Elysées (8°).

Article 2 : Une subvention de 220.000 euros est attribuée au Comité Champs-Elysées situé 39, avenue des Champs-Elysées à Paris 8e (62322 – 2014\_00081) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2013. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 1.155.000 euros.

Article 3 : La dépense correspondante, d'un montant de 220.000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement 2014 de la Ville de Paris nature 2042, fonction 90 (APDF : 04328).